Première réunion du Groupe de travail « propreté »

Administration communale
de Bovigny

Jeudi 6 février 2020

Programme de la soirée

- Présentations
- Les GTs - contexte
- Retour sur la fiche projet
  - Information
  - Actualisation
  - Définition de l'objectif du groupe
- Prévisions pour la suite et divers
- Prochain rendez-vous

Présentations

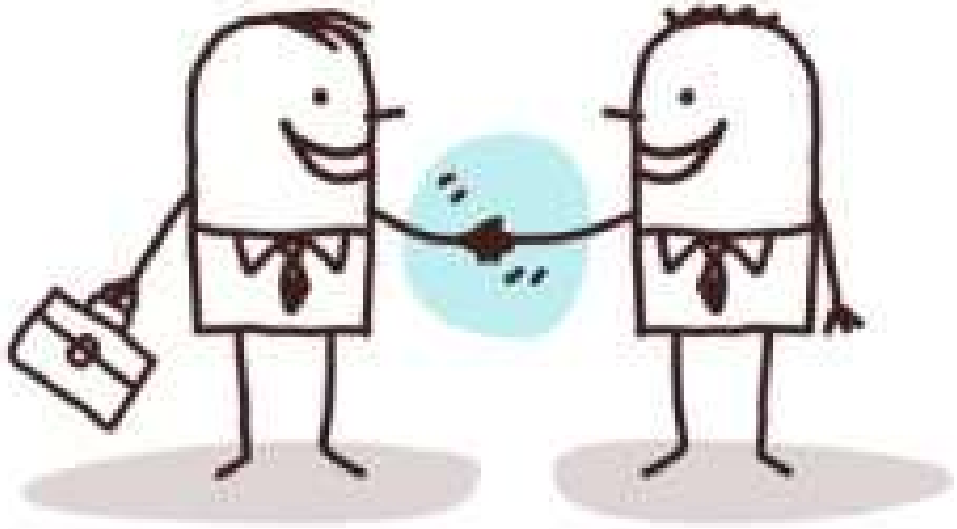

Rôles et missions de la CLDR

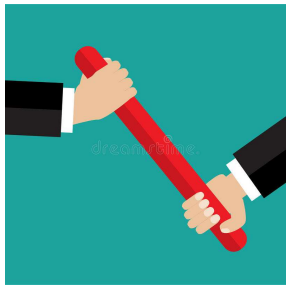

Relaye l'information

Donne des avis

On y pratique un exercice démocratique

≠

- **Un lieu de lutte**
- **Un contre pouvoir**
- **Décisionnaire**

=

- **Un lieu de débat citoyen**
- **Un espace de construction de projets**
- **Avis, inspiration**

On y travaille pour la collectivité, pas pour soi

Les Groupes de Travail: contexte

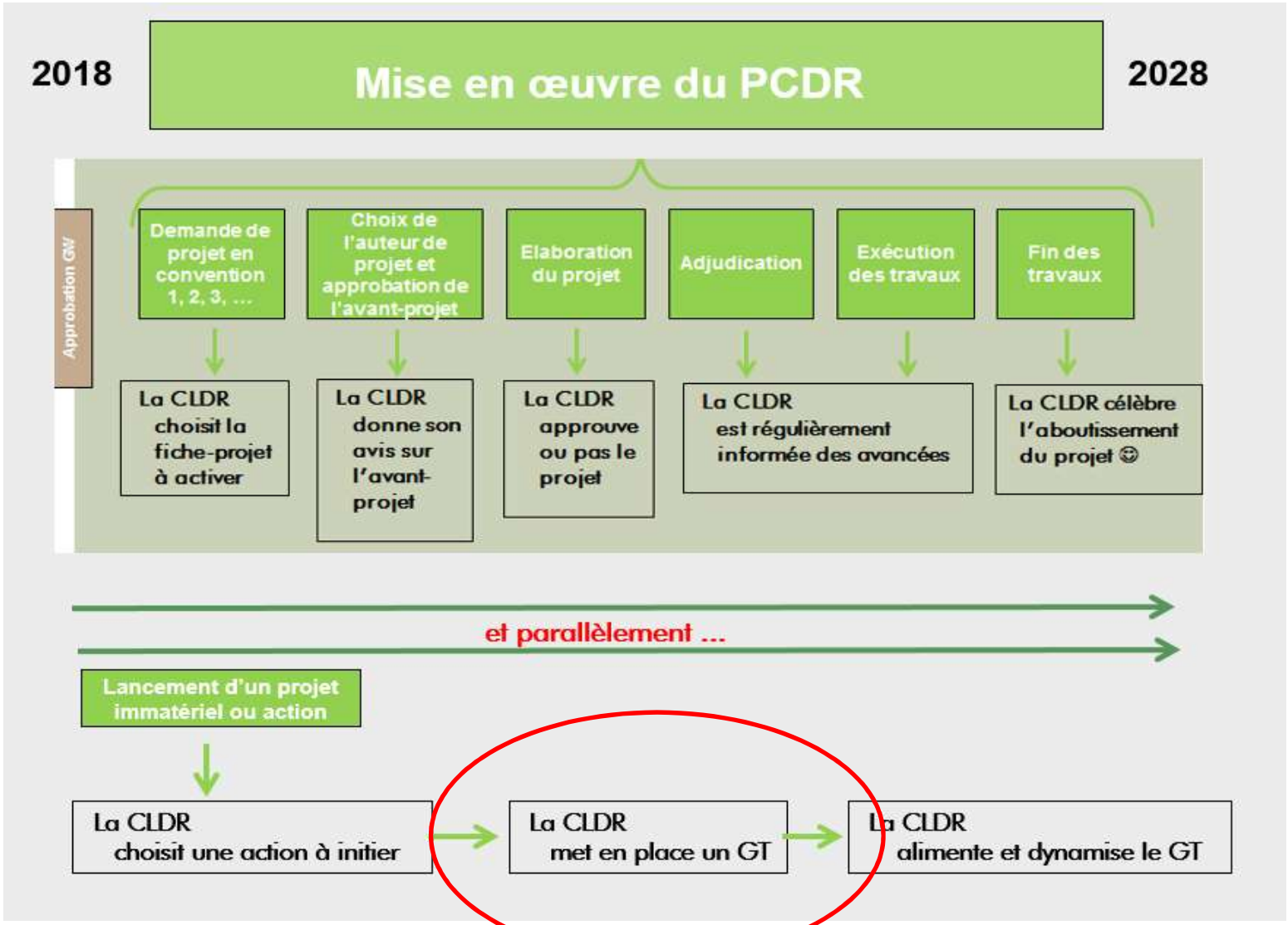

CLDR ET GT, DEUX CRÉNEAUX POUR PARTICIPER ET S'INVESTIR DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

CLDR	GT
Commission représentative	Groupes de travail
Min 20, Max 50	Min 5, Max 12
Coordinatrice de tous les projets du PCDR	Gestionnaire d'un seul projet
4 à 6 réunions par an	Toutes les 6 à 8 semaines
Investissement longue durée	Invest. le temps d'un projet ou évènement
Organe consultatif du CC	

Rôles des groupes de travail

CLDR

GT

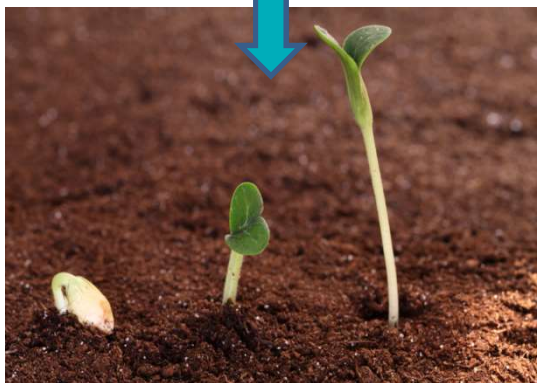

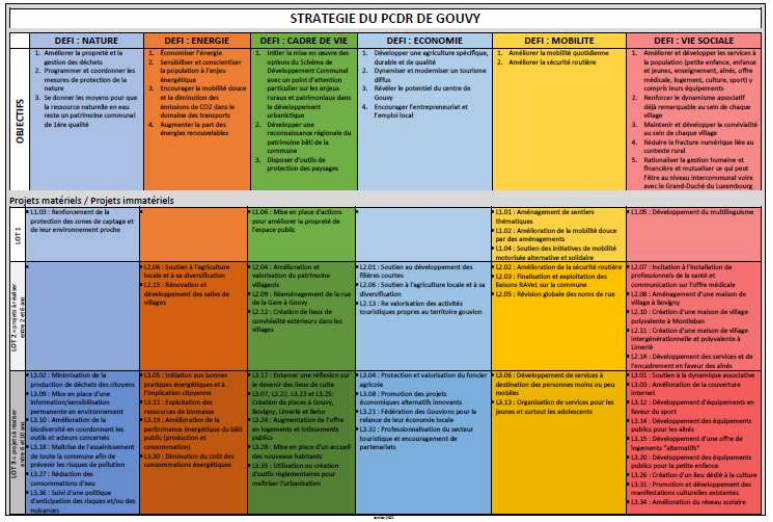

- Permet d'éviter les « faut qu'on », « y'a qu'à » en invitant plutôt les citoyens à **s'impliquer.**
- Les projets se concrétisent grâce aux groupes de travail qui …
  - réfléchissent, visitent, rencontrent, …
  - font des recommandations ;
  - mettent la main à la pâte.

Retour sur la fiche projet

GOUVY
OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Fiche projet du PCDR

de la Commune de Gouvy

Fiche n°L1.06
Priorité : Lot 1
Projet immatériel
☑ Version initiale
☐ Version actualisée
Date : .....

MISE EN PLACE D'ACTIONS POUR AMÉLIORER LA PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Excédent de voirie dans le village de Cherain

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à intensifier les actions, qu'elles soient citoyennes ou communales, permettant de maintenir ou d'améliorer la propreté des espaces publics. Après une réflexion préalable et la mise en place de campagnes de sensibilisation/communication soutenues, il s'agira de coordonner les actions communales et citoyennes, de prévoir de nouveaux équipements pour améliorer les infrastructures existantes, de porter encore plus d'attention à l'aspect de répression et enfin de réinvestir l'espace public afin de le maintenir propre.

2. Justification du projet

- Par rapport au diagnostic partagé

Lors des consultations villageoises, la propreté était déjà le 4ème thème le plus cité pour définir la commune idéale des Gouvions : « respectueuse de l'environnement, propre » et dans le top 10 des faiblesses actuelles.

Le diagnostic partagé précise qu'il existe sur la commune une réelle volonté de conserver des villages et des routes propres. Cette sensibilité est relayée par l'opération "communes et rivières propres" qui bénéficie d'une longue expérience. Il existe une communication diffusée par différents vecteurs (informations dans le bulletin communal, sensibilisation dans les écoles...) mais qui n'atteint pas tous les publics. Par conséquent, l'incivilité associée à un entretien difficilement systématisable, entraîne un sentiment généralisé d'inachevé au regard des déchets sauvages encore trop présents. La présence de dépôts clandestins de déchets accentue cette perception.

- Autres projets du PCDR dont l'interaction peut produire des effets directs et multiplicateurs

- Minimisation de la production de déchets des citoyens (fiche L3.02)
- Mise en place d'une information/sensibilisation permanente en environnement (fiche L3.09)
- Suivi d'une politique d'anticipation des risques et/ou des nuisances (L3.36)

3. Lien à la stratégie du PCDR

Cette fiche projet est issue du document transmis à la CLDR4 sous le n°1.

Ce projet soutient de manière évidente les thèmes du fil rouge suivant : « **Développement durable** » et « **Sensibilisation – Communication** ». Mais ce projet participe aussi à « l'**identité rurale** ». En effet, celle-ci est associée à un cadre de vie de qualité et naturel, incompatible avec la présence de déchets. De plus, ce projet est **transversal** car il concerne tous les villages et chaque habitant de la même façon, ainsi que les touristes. Enfin, ce projet soutient l'idée de **rationalisation** car selon les Gouvions, l'amélioration de la propreté passe d'abord par la diminution de la quantité de déchets avant d'en envisager une meilleure gestion.

Ce projet soutient également spécifiquement les 3 défis suivants, en particulier le premier « **nature** » qui lui consacre un objectif spécifique. La propreté participe à la qualité des paysages (défi « **cadre de vie** ») et la gestion des déchets est un service rendu à la population (défi « **vie sociale** »).

Nature	**S'appuyer sur la fierté du patrimoine naturel « vert et bleu » de la commune de Gouvy pour entretenir, gérer, programmer et améliorer la qualité de l'environnement de manière collective et ambitieuse**
● 1- Améliorer la propreté et la gestion des déchets	
Cadre de vie	**Dynamiser un aménagement du territoire respectueux du cadre de vie rural typique de la commune de Gouvy (tranquillité, qualité de l'environnement)**
● 16- Disposer d'outils de protection des paysages	
Vie sociale	**Maintenir la qualité de vie rurale par la garantie d'un accès à l'ensemble des services à la personne, d'une solidarité au sein de la population et d'un soutien au milieu associatif**
● 17- Améliorer et développer les services à la population (petite enfance, enfance et jeunes, enseignement, aînés, offre médicale, logement, culture, sport) y compris leurs équipements	

- Liens avec d'autres stratégies

SDC

- Objectif : « Préserver et valoriser le caractère vert de la commune, un cadre naturel et paysager remarquable »
- Sous-objectifs : « Surveiller et réduire l'impact anthropique sur l'environnement », « Préserver, réhabiliter et mettre en valeur le paysage et son caractère champêtre »

En attente du PST (déclaration de politique générale)

- Veiller à une meilleure protection de l'environnement en particulier dans le cadre de la gestion des déchets
- Veiller au respect de la nature et de l'environnement dans la vie de tous les jours et lors de la mise en place d'activités touristiques

Idelux Environnement

- Animations ciblées vers le public scolaire : tri des déchets, propreté publique, 0 déchet…
- Animations ciblées vers les adultes : compostage, produits d'entretien…
- Visites des installations liées à la gestion des déchets
- Outils pédagogiques : jeux, livres…
- Outils pour réduire les déchets (en général, pour les entreprises…)

4. Impacts du projet sur le développement durable

Social et culturel	Environnement	Économique	Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable
+			Sensibilisation aux impacts des déchets ; incitation aux changements de comportements
	+++		Préservation de l'environnement (et des paysages) des pollutions (y compris visuelles)
		++	Amélioration de l'image touristique de la commune tournée vers un tourisme lié à la qualité de sa nature et de ses paysages

5. Localisation et statut

Le projet se déroulera sur tout le territoire communal.

Actuellement, la gestion des déchets est réalisée de manière conventionnelle par la Commune en partenariat avec Idelux Environnement :

- Ramassage hebdomadaire des déchets (fractions résiduelles et organiques)
- Ramassage des cartons sur demande par semestre
- Ramassage des encombrants sur demande et sous conditions
- Plastiques agricoles propres à apporter au parc à containeur 2 fois par an durant 2 jours consécutifs

- Déchets infectieux agricoles à apporter au parc à containeur 1 fois par an
- Parc à containeurs ouvert 6 jours sur 7, situé à Halconreux

De plus, 17 Bulles à verres (Administration communale, 2020)et 14 Bulles de vêtements (8 pour Terre selon BC n°24 et 6 pour Curitas selon le SDC) sont réparties sur le territoire. Un camion brosse a été acheté par la Commune en 2018.

L'opération annuelle « Wallonie plus propre » est en place depuis de nombreuses années (1985 ?).

D'autre part, la Commune a engagé un agent constatateur conjointement avec les Communes d'Houffalize, de Bertogne et de Tenneville en 2017 ; depuis fin 2019, cet agent n'est plus engagé que par les Communes de Gouvy et Houffalize. Cet agent est présent sur la commune de Gouvy 2 jours par semaine. Au niveau régional, il existe également des agents constatateurs ainsi qu'un n° de téléphone « SOS Environnement Nature ».

6. Parties prenantes

- Partenaires divers

- Commune : services communaux, CLDR, écoles, asbl
- Intercommunal : Agent constatateur, Idelux Environnement
- Province du Luxembourg (projet Pure Province)
- Région : WAPP (WAllonie Plus Propre), agent constatateur

- Porteurs de projet

- Commune
- SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (DGO3)
- Autres : Région (projet WAPP), Province (projet Pure Province)

7. Programme de réalisation

- Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

Ce projet est en priorité 1 car il a été mis en avant à tous les stades de la consultation. De plus, il ne présente pas de contraintes particulières, qu'elles soient techniques ou administratives.

- Programme des travaux

D'après www.walloniepluspropre.be

- Volet 1 : Réflexions préalables coordonnées par la Commune
    - Identification des personnes à impliquer, coordination entre les différents acteurs, pilotage du projet.
    - Identification des lieux problématiques (voiries, abords des villages, dépôts clandestins...) et du public visé (habitants, touristes, enfants, aînés...).
    - Priorisation des actions et planification.
    - Incitation à participer à la propreté de la commune (en envisageant le parrainage de certains endroits), stimulation du volontariat.
    - Sensibilisation et communication (notamment entre les services communaux et la population, sur les impacts des dépôts sauvages, via des panneaux, du matériel à distribuer...).

- Volet 2 : Actions communales
    - Coordination et incitation à participer au grand nettoyage de printemps.

Par exemple : pérenniser et augmenter la fréquence de « commune propre », organiser des opérations de nettoyage régulières.

- Coordination et incitation à devenir ambassadeur de WAPP.
- Répondre aux appels à projet concernant la thématique de la propreté.
- Créer et mettre en œuvre un plan local de propreté.
- Suivi/évaluation : par exemple, mettre en place des procédures pour suivre (puis valoriser) les actions des ouvriers communaux, des agents constatateurs, des statistiques…
- Désigner une personne ressource « propreté » chargée de transmettre l'information sur les incivilités, d'être l'interface entre les différents services (supra)communaux (travaux, agent constatateur, amendes…), les bénévoles/ambassadeurs… et les habitants.

- Volet 3 : Infrastructures : équipement et gestion
    - Equipement

Bien que de nombreux organismes (WAPP, DNF…) et le mouvement « 0 déchet » préconisent de minimiser certaines infrastructures (poubelles, filets à canettes…), des investissements matériels peuvent aider à améliorer la propreté et/ou le confort des équipements existants, qu'ils soient communaux ou privés (à destination d'asbl par exemple).

Exemples d'investissements en matériel : nouvelles machines pour le personnel communal, triporteur à assistance électrique spécialement conçu pour l'entretien des voies publiques et la propreté des événements, espaces de stockage du matériel de nettoyage…

- Gestion

Il s'agit d'entretenir les infrastructures et le matériel existant : gestion des poubelles existantes (problématique en été), des abords des bulles (en partenariat avec Terre et Curitas), entretien et/ou renouvellement du matériel roulant, du Recyparc (en partenariat avec Idelux Environnement)…

Par exemple certaines voiries pourraient être entretenues en utilisant la traction animale (propreté, rôle social de contact avec population…).

- Volet 4 : Répression

« Assurer un volet répressif suffisant pour casser l'impression d'impunité et restaurer un sentiment de justice chez les non-pollueurs. » en proposant par exemple :

  - la création d'une application citoyenne pour dénoncer les incivilités environnementales, d'un logiciel de cartographie des incivilités relié aux statistiques d'intervention.
  - d'optimiser, suivre et coordonner les agents constatateurs.
  - d'augmenter les amendes pour incivilité.
  - de sanctionner les infractions et communiquer pour l'exemple.

- Volet 5 : Gestion et réappropriation de l'espace public
  - Parrainer les lieux problématiques en désignant un parrain citoyen et/ou un cantonnier communal par sentier, rue, quartier, village, lieu problématique et/ou fréquenté.

  - Adapter les lieux problématiques afin de limiter les comportements de malpropreté (par exemple les dépôts clandestins et les déchets sauvages) : par exemple, installer des supports visuels, des caméras de surveillance…
  - Organiser des plogging (combinaison du jogging et du ramassage des déchets) ; embellir les espaces problématiques…

- Planification

- Etape 1 : les volets 1 et 2 sont à mettre en place concomitamment, en 1er et à pérenniser
- Etape 2 : les volets 3, 4 et 5 sont à mettre en place en 2nd selon les priorités définies à l'étape 1 et les opportunités se présentant à l'étape 4.

Le projet entraîne-t-il un phasage des demandes de Convention ?

☐ OUI ☑ NON

- Démarches administratives à réaliser

L'étape préalable consiste à désigner au sein de l'administration communale une personne responsable afin d'identifier les personnes à impliquer, assurer la coordination entre les différents acteurs et le pilotage du projet.

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Une attention particulière sera portée à la coordination des réflexions préalables (volet 1) ainsi qu'à la programmation dans une vision à long terme.

8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant (€)	Sources de financement
- Campagne de sensibilisation et manifestations pour soutenir les actions « communes propres » - Infrastructure et matériel d'entretien communal supplémentaire - Mise en place d'une application informatique de suivi	- 15.000 - 30.000 - 25.000	Commune Idelux Environnement WAPP Appels à projet
- Total (HTVA)	- 70.000	
- TVA (21 %)	- 14.700	
Total (TVAC)	- **84.700**	

Projet rémunérateur ☐ oui ☑ non

9. **Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)**

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	**Valeur cible**	**Source de vérification (document, rapport, carnet, registre…)**
Campagnes de sensibilisation	Au moins 1 par an et par école	AC
Identification des acteurs, des actions et planification	Organisation d'une réunion	PV de réunion
Nettoyage de printemps	Participation annuelle	Communication dans la Vie Communale et le site WAPP
Appel à projet	1 dossier tous les 2 ans	AC
Plan local de propreté	Création	AC
Acquisition de matériel ou mise en place d'infrastructures	1 projet tous les 2 ans	AC et/ou asbl

- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	**Valeur cible**	**Source de vérification (document, rapport, carnet, registre…)**
Participation des villages à l'opération annuelle « commune propre »	Au moins 1 équipe de bénévoles (797 en 2019) par village dans les 5 ans	Statistiques WAPP (en 2019, pas d'équipe à Baclain, Langlire, Honvelez, Rogery, Deiffelt et Wathermal)
Production totale de déchets	Diminution de la quantité d'OMB/habitant	Statistiques IWEPS (77,2kg en 2017)
Nombre d'infractions administratives	Suivi et analyse du nombre de PV dressés par les différents agents constatateurs : communication publique annuelle	Agent constatateur/Personne ressource En 2019 : information en attente
Parrainage	1 lieu parrainé par an	Administration communale (0 en 2019)

Réactions

Programme des travaux

5 volets:

1

Volet 1 : Réflexions préalables coordonnées par la Commune

- Lieux problématiques, personnes à impliquer, priorisation; incitation à participer à la propreté de la commune; sensibilisation et communication.

Volet 2 : Actions communales

- Commune Propre, ambassadeur WAPP, réponse aux appels à projets, plan local de propreté, personne ressource propreté.

2

Volet 3 : Infrastructures : équipement et gestion

- Investissements matériels (poubelles, filets à canettes, …) et gestion et entretien des infrastructures (poubelles, abords des bulles, …).

Volet 4 : Répression

- Application citoyenne, agents constatateurs, amendes, sanctionner et communiquer.

Volet 5 : Gestion et réappropriation de l'espace public

- Parrainage des lieux problématiques, adapter les lieux pour limiter les incivilités, ploggings, …

Ambassadeur propreté

- Citoyen, club, association, entreprise, école, …
- Rôle = maintenir propre une rue ou un quartier par parrainage (/an). En vous inscrivant, vous recevrez gratuitement du matériel qui vous permettra de passer à l'action.
- Communication sur la démarche.
- Signature d'une charte (citoyen responsable).

Commune de Gouvy

Ambassadeur BeWapp

Au niveau des communes

- **Prise de contact** avec les Ambassadeurs/équipes d'Ambassadeurs de la Propreté qui se seront manifestés sur leur entité → définition des modalités d'évacuation des sacs de déchets récoltés.

- Soutien actif de l'initiative des ambassadeurs et **invitation à d'autres citoyens** de rejoindre le mouvement via tous les moyens de **communication** dont elle dispose : article dans le bulletin communal, affiches, courrier, site web,…

  → Si elle le souhaite, pas d'obligation!!

Coordinateur à Gouvy

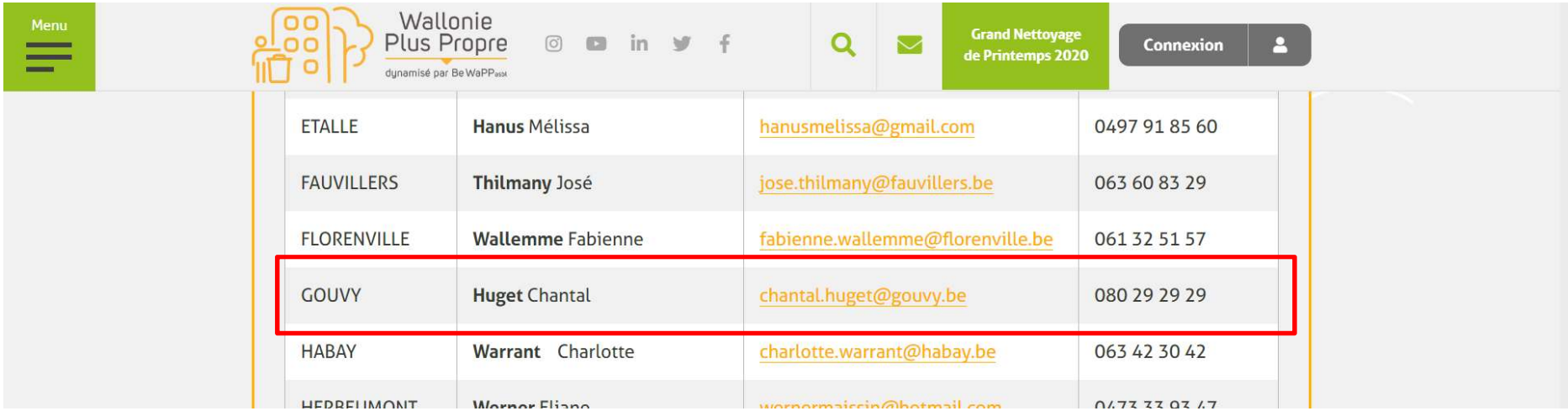

ETALLE	**Hanus** Mélissa	hanusmelissa@gmail.com	0497 91 85 60
FAUVILLERS	**Thilmany** José	jose.thilmany@fauvillers.be	063 60 83 29
FLORENVILLE	**Wallemme** Fabienne	fabienne.wallemme@florenville.be	061 32 51 57
GOUVY	**Huget** Chantal	chantal.huget@gouvy.be	080 29 29 29
HABAY	**Warrant** Charlotte	charlotte.warrant@habay.be	063 42 30 42
HERBEUMONT	**Werner** Eliane	wernermaissin@hotmail.com	0473 33 93 47

Grand Nettoyage de Printemps

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS !

À l'heure des bonnes résolutions et actions pour l'an neuf, nous donnons rendez vous aux fidèles participants et nouveaux : citoyens, écoles, associations diverses, clubs de sports, mouvement de jeunesse, entreprises autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne pour que notre commune soit propre.

Renseignements et inscription :

administration communale - 080/29.29.29.

Jouez la sécurité : vérifiez que votre terrain n'était pas une station-service en son temps.

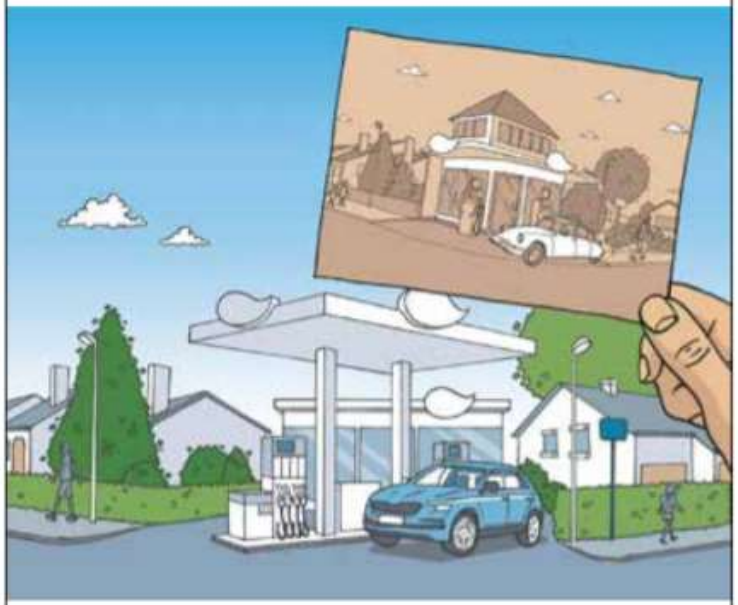

Exploitant, utilisateur ou propriétaire d'un terrain potentiellement contaminé par une station-service ? BOFAS vous guide vers son assainissement ou vers un remboursement.

Saviez-vous que le fonds BOFAS, en collaboration avec le gouvernement et l'industrie des carburants, a déjà solutionné le problème de contamination des sols de près de 3500 stations-service ? D'anciennes stations ont cependant disparu depuis longtemps. Avez-vous la certitude qu'il n'y a jamais eu de station sur votre terrain ? Vérifiez si vous répondez aux critères pour demander une intervention du fonds d'assainissement des sols des stations-service.

www.bofas.be

BOFAS

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES !

L'équipe de Sterpigny

Prime retour sur les canettes ramassées

- Un des déchets sauvages les plus courants;
- Projet-pilote lancé dans 24 communes wallonnes (2ans);
- Le principe ? 100 canettes ramassées =un bon d'achat de 5€ à faire valoir dans les commerces locaux.
- Objectif = pouvoir tester le potentiel d'amélioration de la propreté publique via une prime de retour appliquée aux canettes.
- Pas encore de retour disponible.

Autres idées

- Marches plus propres (ADEPS);
- Ploggings;
- Parrainages;
- Action ramassage de mégots
- …

Dates

Les prochaines marches plus propres :

- 09/02 : Malonne
- 16/02 : Grand-Leez
- 23/02 : Huy et Namur
- 1, 15 et 29/03
- 19/04 : Chaudfontaine
- 24/05 : Libramont-Chevigny

Le calendrier complet est disponible sur: https://www.walloniepluspropre.be/agenda/

Application citoyenne

Betterstreet

Fix my street

Derniers incidents traités

INCIDENT N° 208002

Rue d'Anderlecht 179
1000 Bruxelles-Ville

Déchets - propreté publique / Dépôt clandestin / Encombrants / < 1 m³

EN TRAITEMENT

INCIDENT N° 208042

Rue des Commerçants 39
1000 Bruxelles-Ville

Déchets - propreté publique / Dépôt clandestin / Encombrants / > 1 m³

CLÔTURÉ

Plan local de propreté ?

- Fruit d'une démarche collective visant à améliorer la propreté publique sur le territoire communal;
- Implique toutes les parties concernées par cette problématique (écoles, police, services communaux, …);
- Diagnostic participatif des points noirs > programme d'actions.

Définition d'un objectif…

- Atteignable ;
- Réaliste ;
- Ambitieux.

« Notre projet sera une réussite quand… »

Programme des travaux

5 volets:

1

Volet 1 : Réflexions préalables coordonnées par la Commune

- Lieux problématiques, personnes à impliquer, priorisation; incitation à participer à la propreté de la commune; sensibilisation et communication.

Volet 2 : Actions communales

- Commune Propre, ambassadeur WAPP, réponse aux appels à projets, plan local de propreté, personne ressource propreté.

2

Volet 3 : Infrastructures : équipement et gestion

- Investissements matériels (poubelles, filets à canettes, …) et gestion et entretien des infrastructures (poubelles, abords des bulles, …).

Volet 4 : Répression

- Application citoyenne, agents constatateurs, amendes, sanctionner et communiquer.

Volet 5 : Gestion et réappropriation de l'espace public

- Parrainage des lieux problématiques, adapter les lieux pour limiter les incivilités, ploggings, …

Programme des travaux

- Comment communiquer sur le sujet?
- Comment sensibiliser?
- Infrastructures à acquérir pour améliorer la propreté publique ?
- Qui fait quoi ?
- …

Suites et divers

Avez-vous des questions?

Agenda

Merci pour votre attention ! ☺